

Procès-verbal de l'assemblée générale

du 18 octobre 2001 à Yverdon

Président : B.Schädler
Présents : 15 membres
Excusés : L. Paltrinieri, K. Tockner, F. Forster, J. Walther, U. Uehlinger, HP. Hodel,
A. Stöckli, J. Bloesch
Secrétaire : O. Overney

1. Salutation et élection du scrutateur

- Le président ouvre l'assemblée générale; A. Jakob est élu scrutateur à l'unanimité.

2. Procès-verbal de la dernière séance (13 octobre 2000)

- Accepté sans remarque.

3. Fonds pour la relève : Proposition de règlement

- P. Perret, A. Kirchhofer, F. Forster et L. Paltrieri se retirent du comité, la SSSL les remercient de leur engagement et de leur disponibilité.
- U. Moser et M. Stähli sont élus au comité à l'unanimité.
- Le comité (B. Jann, P. Meylan, O. Overney, A. Peter, B. Schädler, F. Schanz, K. Tockner, R. Weingartner, E. Vez) y c. les réviseurs des comptes (R. Riederer, A. Stöckli) est réélu à l'unanimité.

4. Election du président

- Armin Peter est élu président pour une période de trois ans. B. Schädler reste à disposition comme vice-président.

5. Rapport 2000 du président

- Le rapport du président est disponible dans le Flyer du 20 septembre 2001; il est accepté à l'unanimité.

6. Finances : compte 2000

- P. Meylan présente les comptes 2000 qui étaient disponibles dans le même Flyer.
- Les réviseurs proposent de donner décharge des comptes au caissier; l'AG accepte à l'unanimité

7. Révision mineure des statuts

- P. Perret donne un bref historique de la publication "Aquatic Sciences" et du rôle qu'y a joué la SSSL. La pérennité de la publication est assurée par une collaboration de l'EAWAG et des éditions Birkhäuser mais elle ne relève plus de la compétence de l'ASSN (et donc de la SSSL).
- Les modifications de statut sont acceptées à l'unanimité.

8. Activités 2002 et 2003

- Le programme des activités 2002 et 2003 est déjà bien chargé. Deux colloques sont prévus en 2002.

- 2003 sera "Année internationale des eaux" : la SSHL se doit d'entreprendre des actions dans ce cadre-là (voir point 12)
- Dès 2003, l'assemblée générale de la SSHL devra avoir lieu indépendamment du congrès annuel de l'ASSN qui sera complètement remodelé. La forme et la teneur de notre AG doit être encore définie par le comité.

9. Budget 2002

- Le budget 2002 prévoit la création d'un fonds pour la relève scientifique ainsi qu'un crédit pour la poursuite de l'action "Avenir de l'Hydrologie en Suisse".
- Le budget 2002 est accepté à l'unanimité

10. AG 2002

- L'AG 2002 aura lieu à Davos le 20 septembre 2002.
- Un symposium en commun avec la Société suisse de météorologie sur les événements extrêmes dans les Alpes est prévu, ainsi qu'une excursion aux Joeriseen le samedi 21 septembre.

11. Motions des membres

- Aucune.

13. Divers

- Le président présente le règlement pour le « Fonds pour la relève scientifique »/ « Fonds zur Förderung junger Wissenschaftler ».
- La nouvelle Secrétaire générale de l'ASSN depuis le 1.12.2001 est Mme Ingrid Kissling-Naef.

12. Avenir de l'Hydrologie en Suisse - Proposition du comité

- B. Schädler présente les travaux réalisés par le groupe de travail ainsi que le groupe d'expert sur les perspectives de la recherche hydrologique suisse. Le rapport a été mis en consultation sur le site Web de la SSHL.
- Plusieurs membres félicitent le groupe de travail pour la qualité du rapport. Des réserves sont émises quant à la forme juridique d'un Fonds. A. Musy relève qu'une partie des tâches envisagées devraient remplies par le Forum Hydrologie. R. Weingartner souligne que cette institution n'a pas donné satisfaction dans son fonctionnement en raison du manque de moyen et, partant, d'engagement. M. Ch. Preiswerk, du secrétariat de l'ASSN, observe que, d'une part, le rapport met en évidence un éclatement de la recherche hydrologique dans plusieurs institutions, et que, d'autre part, une nouvelle institution est proposée. B. Schädler répond que le Fonds a pour but de créer des liens entre les institutions de recherche et les milieux de la pratique, pour pallier à cette fragmentation.
- Le comité reçoit à l'unanimité (moins deux abstentions) le mandat de poursuivre le travail dans le but de créer un Fonds suisse pour les eaux.